



VILLE DE
SAINTE-MARIE

AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca

CONTENU

2001 en vue...
Russell Gilbert

Jean-Guy prend sa retraite...
Jean-Marie Bouchard

**L'an 2000, une année
de réalisations**
Jacques Alain

La véloroute, une réalité
Service des travaux publics
et de l'ingénierie

Ordures et récupération
Service des travaux publics
et de l'ingénierie

Notes de fin d'année.
Petit aide-mémoire

25 années de service
Bruno Gilbert

Nez rouge
Jacques Alain

**Joyeux Noël
et Bonne Année**

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

4^e trimestre 2000

• Impression •
Imprimerie J.C. Lessard,
Sainte-Marie Bce

• Graphisme •
Martin Nadeau

Coordonnateur de projet
Richard Lapointe,

eXtra les communicateurs

LE LIEN MARIVERAIN

Bulletin municipal

VOL. 1, NO 9, DÉCEMBRE 2000

MOT DU MAIRE

2001 EN VUE...

À la lecture du message de la direction générale qui fait le bilan de l'année qui se termine, force nous est de constater qu'il y a eu de nombreuses réalisations en l'an 2000. Je vais, pour ma part, vous entretenir des principaux projets que nous comptons mener à terme pour l'année à venir.

Le choix définitif de l'axe pour l'implantation du futur pont est un moment privilégié pour prévoir le réaménagement des rues Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame, St-Antoine ainsi que du boulevard Larochelle. C'est aussi un moment propice pour envisager l'aménagement d'une place publique intégrant entre autres la remise en opération du réseau ferroviaire et l'arrivée de la piste cyclable. Nous continuerons aussi les efforts et travail amorcés pour embellir notre Ville.

D'autres projets retiendront également l'attention de l'appareil municipal, je vous en cite quelques-uns :

- La négociation, pour récupérer à des fins communautaires et culturelles, l'édifice actuel abritant le CHSLD (centre d'accueil).
- Les démarches menant à la construction, dans un avenir rapproché, d'une nouvelle usine de production d'eau potable.

- La poursuite du programme de relance de construction domiciliaire.
- La phase II de la construction de la véloroute.
- Le développement d'outils de promotion aux niveaux touristique et industriel.
- Le prolongement des services municipaux dans le nouveau parc industriel.
- L'amélioration du réseau routier rural.

Nous comptons également, en cette année internationale du bénévolat, souligner le mérite de ces personnes qui rendent notre milieu de vie agréable, dynamique et intéressant. Dans ce sens, il est de notre volonté de continuer à supporter financièrement les organismes où œuvrent nos nombreux bénévoles.

En terminant, au nom de toute l'équipe de la Ville de Sainte-Marie, les élus municipaux, les employés et également en mon nom personnel, je vous souhaite une heureuse période des Fêtes et profitez de ces moments privilégiés pour partager l'amour et la joie qui vous habitent.



Russell Gilbert,
Maire de la Ville
de Sainte-Marie

JEAN-GUY PREND SA RETRAITE...



Après 37 ans de service, Jean-Guy Bilodeau prendra sa retraite à compter du 2 janvier 2001.

Surnommé affectueusement «Jean-Guy la police», il a débuté sa carrière en août 1963. C'est avec une profonde reconnaissance que ses concitoyens se rappelleront son engagement dans la communauté et plus particulièrement auprès des écoliers.

Jean-Guy quitte la police mais demeurera coordonnateur-adjoint en sécurité civile au cours des deux prochaines années.

Bonne et longue retraite!
Jean-Marie Bouchard, Directeur

L'AN 2000, UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS

Dans les villes du Québec, les mois de novembre et de décembre sont des mois de planification et de préparation budgétaire. Ce sont aussi des mois d'évaluation du travail accompli et de réflexion quant au travail à réaliser. Je laisse à monsieur le maire le plaisir de vous annoncer les orientations et projets retenus pour la prochaine année; pour ma part, je vous présente succinctement les principales réalisations qui sont à l'actif de la municipalité et de ses partenaires pour l'année 2000.

Avant même de commencer l'année 2000, le conseil et les services municipaux ont préparé un plan stratégique d'intervention pour lequel ils ont déterminé un plan d'actions à réaliser et un budget de fonctionnement. Pour l'essentiel, ce plan a été entièrement réalisé et même un peu plus.

La municipalité a également négocié de nouvelles conditions de travail avec ses cols bleus, ses policiers, ses employés cadres et non syndiqués, de même qu'avec ses pompiers volontaires. Elle a dû également combler le poste du greffier devenu vacant suite à la retraite de monsieur Benoît Fecteau. Ce fut également l'occasion d'une réévaluation du fonctionnement des Services du greffe et de la trésorerie qui a conduit à la nomination de madame Hélène Gagné comme greffière et directrice du contentieux, à la promotion de madame Chantale Faucher au poste de greffière adjointe et à celle de madame Lise Doyon au poste de commis senior à la trésorerie. La direction générale a implanté un programme d'évaluation des employés qui a été utilisé la première

fois cette année et qui se poursuivra dans l'avenir.

Au plan financier, le conseil a procédé à une analyse de la situation financière de la Ville et des principaux enjeux prévisibles pour les prochaines années. Suite à ce travail, le conseil a décidé de réduire l'endettement de la municipalité en payant davantage comptant et en réduisant ses dépenses en immobilisations. Ayant autorisé l'acquisition de nouveaux ordinateurs l'an dernier, le conseil a accepté que tout ce matériel soit regroupé en réseau et que les employés soient formés en conséquence. La municipalité de Sainte-Marie, à l'instar des autres entreprises de son territoire, est à la fine pointe de la technologie des communications. On peut d'ailleurs rejoindre la plupart des employés municipaux en utilisant l'adresse suivante : prénom.nom@ville.sainte-marie.qc.ca (où le prénom et le nom sont ceux de la personne avec qui on veut communiquer).

Au plan économique, la municipalité a accru son implication dans le développement touristique municipal et régional; elle a mis sur pied une corporation vouée au développement touristique et s'est largement impliquée dans le financement et la réalisation de la véloroute. Elle a aussi investi beaucoup d'énergie à concevoir, financer et localiser son futur centre d'accueil et d'information touristique. Au niveau industriel, la municipalité a poursuivi l'aménagement du parc industriel du secteur est et a accueilli plusieurs nouvelles entreprises dans ses deux parcs. Une nouvelle identification de ces parcs est d'ailleurs visible depuis peu.

Au niveau du développement résidentiel, la municipalité a mené trois campagnes promotionnelles auprès de clientèles ciblées dans le but de mieux faire connaître les avantages de vivre à Sainte-Marie. Dans le même but, la Ville a continué à embellir son territoire, à améliorer la qualité de ses parcs et de ses programmes récréatifs, à offrir d'excellents services de protection tant au niveau policier qu'au niveau incendie. Il en va de même de l'entretien et du déneigement de nos rues, de la gestion de nos réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'opération de nos usines de filtration et d'épuration.

L'année 2000 a été une année où le conseil a favorisé la mise en place de nouveaux outils de communication. Pensons, entre autres, à la création du Lien mariverain, à l'ouverture du site internet municipal (www.ville.sainte-marie.qc.ca), à la participation de la ville au portail élaboré par Imago communication (www.nouvellebeauce.com), de même qu'à l'élaboration de plusieurs outils de promotion visant à faire connaître notre milieu dans différents salons et différentes expositions.

Au-delà des tâches qui incombent quotidiennement à une ville, le conseil et les employés municipaux ont travaillé à plusieurs dossiers visant à améliorer le cadre urbain et la qualité de vie en général :

- Localisation du futur pont de Sainte-Marie.
- Réfection de la cour d'école Maribel en partenariat avec le milieu scolaire.
- Conception et adoption d'une politique culturelle et du plan d'actions qui en découle.
- Analyse des solutions au manque de locaux communautaires.
- Détermination de la solution à utiliser pour régler le problème



LA VÉLOROUTE : UNE RÉALITÉ!

d'approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité (un dossier spécial sur le sujet sera publié en début d'année).

- Négociation d'ententes avec le MTQ relativement à l'entretien et à l'amélioration de plusieurs artères de la Ville.
- Problématique du refoulement des égouts dans certains secteurs.
- Problématique de l'inondation de la rivière Chassé.
- Amorçe d'une vaste réflexion sur la revitalisation du centre-ville.
- Correctifs importants sur la route du rang 3.
- Amélioration de notre plan de mesures d'urgence par l'ajout d'une génératrice à la station de radio locale et la signature d'une entente avec la commission scolaire pour utiliser la Polyvalente comme centre d'hébergement en situation d'urgence.
- Support financier à plusieurs organismes communautaires et touristiques; etc.

Les cadres et les employés sont tous très fiers du travail accompli à votre service, sous la gouverne du conseil municipal. Ils y ont mis leur savoir, leur énergie et, surtout, tout leur cœur! En mon nom et au nom de toute cette belle équipe,



*Joyeux Noël
et Bonne année
à toutes et à tous*

Jacques Alain,
Directeur
général

Les résidents de Sainte-Marie et des environs ont été témoins durant les derniers mois, d'importants travaux de construction issus du projet de la «Véloroute de la Chaudière».

Suite à un protocole d'entente liant, la MRC Nouvelle-Beauce, les municipalités impliquées et la compagnie Québec Central en sont donc venues à une conclusion pour la mise en œuvre de cet important chantier.

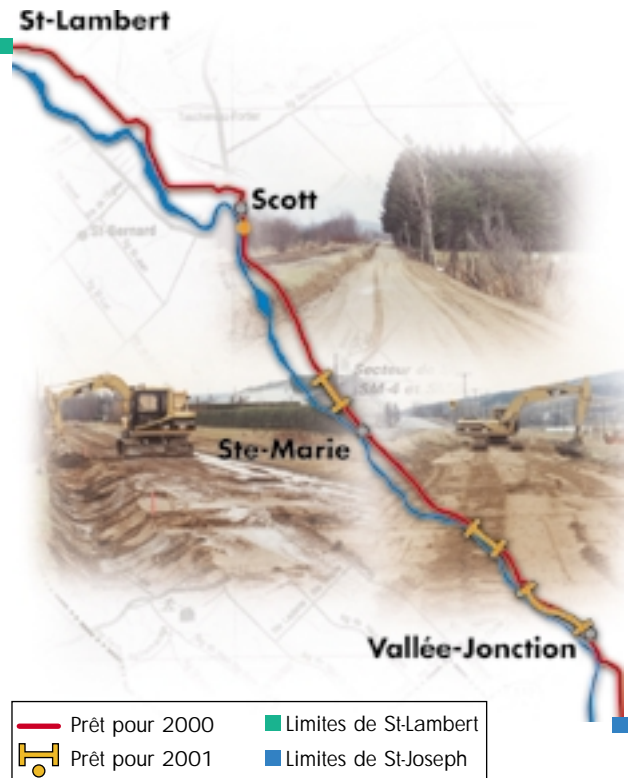
Ville de Sainte-Marie est fière de participer à l'acquisition et à la mise en place des infrastructures d'un tel équipement sportif régional.

Pour ces raisons, la supervision des travaux de construction fut attribuée à monsieur Maurice Mercier, directeur adjoint au Service des travaux publics et de l'ingénierie de la Ville de Sainte-Marie.

Sur un parcours de 32 kilomètres, soit entre St-Isidore et Vallée-Jonction, 22 kilomètres ont été construits cet automne. Pour cette première section, une partie des infrastructures, du terrassement et de la signalisation sont à compléter. Le temps de réalisation pour ces 22 kilomètres a été d'environ 45 jours.

En permanence sur le chantier, on pouvait compter de 4 à 5 équipes de travail ce qui représente en temps de machinerie :

1 150 heures de pelle	85 300 \$
175 heures de bouteur	10 246 \$
450 heures de camion	22 438 \$
50 heures de niveleuse	3 500 \$



De plus, nous devons ajouter l'achat et le transport des matériaux :

53 100 tonnes métriques de gravier ce qui représente 3 500 voyages de camion 10 roues : 327 728 \$.

Malgré tous les obstacles rencontrés et compte tenu des températures automnales, de dire M. Maurice Mercier, nous avons réussi un exploit formidable.

Si Dame Nature est clémente, une bonne partie de la piste cyclable située sur le territoire mariverain sera accessible pour les adeptes dès le mois de juin 2001.

La carte ci-jointe illustre le tracé de la piste cyclable avec la date de la mise en opération de chaque section.

Nous espérons que les travaux qui débiteront au printemps 2001 se dérouleront au même rythme que ceux de cet automne.

Le Service des travaux publics et de l'ingénierie

ORDURES ET RÉCUPÉRATION POUR LES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le Service des travaux publics et de l'ingénierie de la Ville de Sainte-Marie tient à vous aviser des changements à l'horaire concernant la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective (récupération).

Collecte des ordures ménagères

La collecte du lundi 25 décembre est reportée au mardi 26 décembre 2000
La collecte du lundi 1er janvier est reportée au mardi 2 janvier 2001.

Collecte sélective (récupération)

La collecte du lundi 25 décembre est reportée au mardi 26 décembre 2000.

La collecte du lundi 1er janvier est reportée au mardi 2 janvier 2001.

Récupération des sapins de Noël

Comme par les années passées, la Ville de Sainte-Marie, en collaboration avec la MRC Nouvelle-Beauce, vous invite à récupérer vos sapins de Noël. Du 3 au 13 janvier 2001, il vous sera possible de venir les déposer au garage municipal situé au 484 du boulevard Lamontage selon les heures normales d'ouverture. Veuillez noter que vous devez enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons.

*La récupération de vos arbres de Noël ...
... un beau cadeau à faire à notre environnement*

Site de récupération

Veuillez noter que le site de récupération situé au garage municipal sera fermé du 22 décembre 2000 au 2 janvier 2001 inclusivement.

Le Service des travaux publics et de l'ingénierie profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes.

Service des travaux publics et de l'ingénierie

NOTES DE FIN D'ANNÉE!

INTERNET

Allez visiter le nouveau portail consacré entièrement à la Nouvelle-Beauce : nouvellebeauce.com! Une visite très instructive et surtout très agréable pleine de renseignements sur l'ensemble de la région et chacune des municipalités.

NOUVELLE ANNÉE... NOUVEAU BULLETIN

Le Lien mariverain débutera l'année en février dans un tout nouveau format. Plus grand, plus illustré, plus de renseignements. Tout ça, pour vous. D'ailleurs vous êtes cordialement invités à nous faire part de vos suggestions et commentaires. Nous serons très heureux de vous entendre.

TAXES MUNICIPALES ET PAIEMENT DIRECT

Notez que depuis le 16 décembre, vous pouvez payer votre compte de taxes municipales par paiement direct, avec votre carte de débit. Rapide, précis, plus besoin de chèque...

EN CAS D'URGENCES

On ne le souhaite à personne, mais vaut mieux prévenir que guérir! Ville de Sainte-Marie a conclu une entente avec CHEQ-FM et la polyvalente Benoît-Vachon. Dans le cas du poste de radio, on a installé une génératrice qui permettra au poste de rester en contact avec la population même en cas de panne d'électricité; les citoyens seront ainsi renseignés rapidement. Quant à la polyvalente, il est convenu qu'elle servira de centre d'hébergement d'urgence en cas... d'urgence.

25 ANNÉES DE SERVICE

Le 26 novembre 1975, monsieur Gaston Poulin joignait l'équipe municipale à titre de «col bleu».

Récemment, le conseil municipal ainsi que les membres du Service des travaux publics et de l'ingénierie soulignaient cet événement.

Félicitations à monsieur Poulin et bon succès pour les années à venir.

M. Russell Gilbert, maire, remet à M. Poulin, une montre gravée à l'emblème de la Ville en guise de remerciements pour ses 25 années de service.



**«Durant les Fêtes, on sort faire la fête,
on rentre avec sa tête»**

Un bref rappel pour dire que le service est disponible les 22 et 23 décembre, puis du 26 au 31 décembre.

Pour les joindre: **387-6444.**